

LE SERVICE HEBERGEMENT

Dénomination : Internat éducatif

Localisation : Bourg S^t Maurice.

Public : garçons et filles, agrément pour 18 enfants de 3 à 21 ans.

Territoire de recrutement

Les enfants accueillis sont orientés par le service d'aide sociale à l'enfance du Conseil Général de la Savoie (Enfance Jeunesse Famille).

La majorité des familles des usagers est domiciliée sur le territoire Tarentaise Vanoise. S'y associent des enfants provenant du bassin albertvillois.

Quelques rares demandes sont issues des départements limitrophes.

Méthodologie d'intervention

L'internat accueille les enfants à temps complet. En fonction des besoins exprimés par la délégation territoriale et des caractéristiques des jeunes accueillis, l'organisation des groupes d'internat s'adapte pour fonctionner soit de manière verticale, soit de manière horizontale par tranche d'âge. Les équipes éducatives adaptent leur pratique professionnelle. Cette souplesse permet de mieux équilibrer les groupes en fonction des admissions et des problématiques des jeunes.

Les temps d'intervention se découpent autour de la vie quotidienne (levers, repas, soirées...).

Niveau de suppléance

Les équipes de l'internat assurent tous les actes de la vie quotidienne tout en favorisant la mobilisation des parents. De ce fait le degré de suppléance est fort. Sauf avis contraire de l'autorité judiciaire, les parents gardent l'autorité parentale et leurs autorisations sont systématiquement requises.

Certaines familles peuvent recevoir un soutien financier plus ou moins important à la demande de la Délégation Territoriale. En fonction de leur situation, les familles financent certaines dépenses inhérentes à leur enfant (hygiène, vêture,...).

Organisation spécifique

Chaque groupe est composé de quatre éducateurs et d'une maîtresse de maison qui intervient au quotidien. La nuit est assurée par une équipe de surveillants de nuit. La mutualisation de leurs interventions favorise les échanges.

Les maîtresses de maison sont garantes de la bonne tenue des locaux, elles participent à la qualité de l'accueil des jeunes. Une équipe cuisine confectionne des repas équilibrés et adaptés.

Pour répondre à des organisations particulières, un accueil séquentiel peut être mis en place sur l'internat.

Sur les temps de week-ends et vacances scolaires, la majorité des jeunes est au domicile parental. En fonction du projet de l'enfant, l'hébergement peut être organisé dans sa famille, en famille de parrainage ou sur l'internat (camps, projets spécifiques). Lorsque la situation ne le permet pas, des familles de parrainage relayent l'internat. Cet accueil « familial » permet de maintenir un rythme différencié de celui de la collectivité. Dans tous les cas, il y a continuité de la prise en charge avec des accompagnements spécifiques en soutien.